

La Commune de St Etienne

Un journal porte le nom de *La Commune* (37 numéros, du 29 octobre 1870 au 23 mars 1871).

Du 24 au 27 mars 1871

A minuit (le 24), ou peut-être seulement à deux heures du matin selon le P.-V. du procès, Durbize, cédant aux instances de la foule, proclame la Commune et arbore le drapeau rouge.

C'était le 25 mars.

Pendant ce temps, les autorités désignent un nouveau préfet, Henri de l'Espée qui, immédiatement, fait placarder une affiche menaçante : « Arrivé cette nuit dans les murs de votre chef-lieu j'ai trouvé des factieux tentant de consommer un attentat contre l'ordre et les lois de la République [...] Puissamment secondé par l'autorité militaire j'ai pu convoquer la Garde nationale de Saint-Étienne. La seule apparition de quelques bataillons, accourus avec un empressement dont je les remercie, a déterminé la complète retraite de séditeux. »

A midi et demi de nouveau les délégués de la garde nationale arrivaient au Conseil Municipal qui accepta l'organisation d'un référendum pour ou contre la Commune. Refus du préfet. A seize heures et demie les gardes nationaux occupent l'Hôtel de Ville et font prisonnier de l'Espée et Gabiau substitut du procureur qui s'y trouvaient. Deux de leurs gardes sont particulièrement excités : Fillon et Victoire.

Au-dehors les gardes nationaux s'énervent : l'un d'entre eux, Lyonnet, a été tué d'un coup de fusil parti d'on ne sait trop où : un nommé Marx, accusé par la foule, sera à moitié assommé.

Vers 10 heures du soir, des curieux restés loin des prisonniers, poussent ceux qui se trouvent devant eux ; Fillon brusquement tire deux coups de feu, tue Victoire et le tambour Jacob. Deux salves de fusil répliquent immédiatement. Fillon tombe à son tour et le préfet de l'Espée a le crâne fracassé. Le substitut Gabiau indemne sera libéré par un tribunal improvisé, présidé par Jolivalt "ancien capitaine d'état-major (qui) s'était fait le Rossel" des Stéphanois suivant l'expression du P.-V. de la Cour d'Assises du Puy-de-Dôme (Archives nationales, bulletin n° 55-421 cote BB 18, 1797, n° 4162 A 5).

C'est ce même Jolivalt qui, le 26 mars "*par ordre du Comité Central de la garde nationale*", fit savoir que le 29 aurait lieu l'élection d'un Conseil de la Commune composé de 36 membres. Cependant que le commissaire central de police de la Commune, Faure, surnommé "Cou-tors", placardait des affiches : "*Nous pensons que la tranquillité et le travail vont reprendre leur cours habituel.*" Mais le 27 mars, des troupes arrivent de Lyon. Le lendemain, à six heures du matin, elles cernent l'Hôtel de Ville, d'où Vital de Rochetaillée, hoberneau local, enlève le drapeau rouge. Le même jour, envoyé par l'Assemblée Nationale, arrive de Montgolfier nanti des pleins pouvoirs civils et militaires.

L'hostilité des Stéphanois à ce procès est manifeste. Le 6 décembre 1871 le Procureur général de Riom se plaint au garde des Sceaux de "*la Conspiration du Silence*" faite autour de l'affaire du 25 mars. Celui de Saint-Etienne le 30 août 1874 s'écrie : "*Il est désolant de penser que certains individus pourraient tout éclaircir et que nous nous débattons dans le vague faute d'un témoin courageux et repentant.*" Et le compte rendu officiel du Procès constate : "*Les assassins ont été nombreux ; les témoins plus nombreux encore... pourtant il n'a pas été possible de découvrir d'indices de nature à mettre la justice sur la trace des meurtriers.*" Et la "*complicité morale des autorités administratives de Saint-Etienne*" fut dénoncée par le Procureur de Riom. Le procès dura vingt et un jours, 126 témoins furent entendus.

Chastel et Caton, journaliste de *la Commune*, l'Italien Machetti, Tamet et Thibaudier, ces deux derniers, accusés d'être affiliés à l'Internationale, furent condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Les arrestations se poursuivirent longtemps encore, jusqu'en 1874. Lorsqu'en 1873 une grève des mineurs se déclencha, le préfet de police écrivit au préfet de la Loire : "*Je suis informé qu'une grève vient d'éclater à Saint-Etienne, elle est probablement l'oeuvre des délégués de l'Internationale qui ont dû se réunir clandestinement dans cette ville le 8 juin courant.*" La réaction se remettait difficilement de sa peur.

L'Internationale, proscrite, lui semblait resurgir à chaque colère populaire. Le spectre de la Commune la hantait littéralement

Le Club de la Rue de la Vierge (maintenant rue Louis Granger)

Le Comité Central réclamait la Commune. Son club principal siégeait rue de la Vierge, mais il y en avait dans plusieurs quartiers.

Le 29 décembre, le Club de la rue de la Vierge, dont le secrétaire est Jean Caton, fait paraître le journal *La Commune* avec comme sous-titre : Défense nationale. Le journal multiplie les appels en faveur de la Commune : « La Commune c'est notre titre, et nous en sommes fiers. La Commune, c'est la pyramide sociale remise sur sa base : le peuple, c'est-à-dire la totalité des citoyens. »

Cependant dès le 23 mars, apprenant la proclamation de la Commune à Lyon, le Club de la rue de la Vierge a demandé au Conseil Municipal de se dissoudre. Celui-ci par 17 voix contre 7 se conforma à cette requête mais décida de demeurer en fonctions jusqu'aux élections destinées à pourvoir à son remplacement.

Les Communards Stéphanois qui ont des rues à leur nom

RONDET Michel

Né le 17 août 1841 à La Ricamarie, mort à Saint-Étienne le 21 septembre 1908 ; ouvrier mineur ; militant républicain et syndicaliste de la Loire ; secrétaire général de la Fédération nationale des mineurs de France.

Fils d'un tailleur de pierre employé comme tel par la Compagnie minière, Michel Rondet était descendu dans la mine à l'âge de onze ans.

Rondet, qui avait appelé à la manifestation du 16 juin 1869 au Brulé à la Ricamarie (fusillade qui a fait 14 morts), fut arrêté et condamné à sept mois de prison pour entraves à la liberté du travail. Cette fusillade connut un retentissement national et est considérée comme un des événements fondateurs du mouvement ouvrier en France.

Le 5 septembre 1870, c'est lui qui proclama la République à La Ricamarie, après avoir brisé le buste de l'empereur. Il vint alors s'installer à Saint-Étienne dont le nouveau maire, Tiblier-Verne, membre de l'Alliance républicaine, le nomma inspecteur de police. C'est à ce titre qu'il l'aurait envoyé, le 24 mars 1871, pour information, au club de la rue de la Vierge qui fut à l'origine de l'insurrection communaliste de Saint-Étienne. Le lendemain il aurait abandonné son poste et se serait mêlé aux partisans de la Commune. Il est difficile de préciser exactement et ce que le maire avait demandé à Rondet et le rôle exact joué par celui-ci. Il semble toutefois qu'il n'y eut pas, de la part de Rondet, une participation active au mouvement. Cependant la cour d'assises de Riom **le condamna, le 5 décembre 1871, à cinq ans de prison.**

Il effectua sa peine à Landerneau (1872-1877) mais est transféré un temps à Sainte-Menehould pour avoir participé à une mutinerie. L'amnistie le libéra en 1877.

Revenu à La Ricamarie, à peine sorti de prison, il soutint la lutte des députés républicains pendant la crise du 16 mai ; poursuivi, il fut cette fois-ci acquitté. En 1880, il s'installa définitivement à Saint-Étienne ; son long emprisonnement l'avait rendu très populaire auprès de la classe ouvrière et, en 1881, il fut élu secrétaire général du syndicat des mineurs de la Loire. Cette désignation faisait de lui un des principaux dirigeants du prolétariat stéphanois ; son action allait bientôt l'imposer sur le plan national.

Il exerça diverses fonctions politiques locales : conseiller d'arrondissement (1883-1889), conseiller municipal de Saint-Étienne sous Girodet, directeur de la Caisse d'Épargne.

Les socialistes révolutionnaires reprochent à ce républicain socialiste d'avoir été trop modéré, de refuser le collectivisme.

Il est enterré en grande pompe le 23 septembre 1908 au cimetière du Crêt de Roch.

DUVAND Adrien

Journaliste ; opposant au Second Empire ; adhérent de l'AIT à Saint-Étienne ? ; sympathisant de la Commune de Paris.

En mars 1871, il fut un des signataires de l'appel en faveur d'une souscription pour la parution quotidienne du journal *La Commune*.

THIBAUDIER Benoît, Marie, Jacques

Né le 2 mai 1815 à Millery (Rhône) ; représentant en vins et spiritueux à Saint-Étienne où il habitait, 30, rue de la République ; militant socialiste ; participant à la Commune de Saint-Étienne, déporté en Nouvelle-Calédonie.

Benoît Thibaudier fut un des principaux organisateurs des réunions publiques de tendance socialiste qui se

tinrent à Saint-Étienne en 1870-1871. Président du comité populaire du canton sud-est, vice-président du Comité central du Club de la rue de la Vierge qui réunissait les délégués des comités cantonaux, il prépara l'avènement de la Commune à Saint-Étienne. C'est lui qui, le 23 mars 1871, loua la salle du Prado pour la grande réunion publique organisée par le Club de la rue de la Vierge et l'Alliance républicaine. Le 24, il fit partie de la délégation de onze membres qui demanda au conseil municipal de proclamer la Commune et qui, par la suite, maintint le maire, des adjoints et diverses personnalités en état d'arrestation. Thibaudier fit partie de la commission administrative provisoire de la ville.

Arrêté le 8 juin 1871, **il fut condamné, le 5 décembre 1871, par la cour d'assises de Riom, à la déportation dans une enceinte fortifiée**. Il arriva à Nouméa le 12 mars 1875.

Sa peine fut commuée le 25 juin 1877 en déportation simple, puis le 12 décembre 1878 en dix ans de détention. Elle fut finalement remise le 15 janvier 1879. En déportation, Thibaudier signait toujours : Thibaudier aîné, avec trois points encadrés de deux parallèles. Il fut rapatrié par la *Picardie*.

De retour à Saint-Étienne, Thibaudier fut élu conseiller municipal, mais invalidé (1879). L'année suivante, il échoua au conseil d'arrondissement. Il appartenait au « Cercle du Proletariat démocratique » de nuance radical-socialiste, puis il rejoignit Dupin au comité républicain socialiste. Sa situation matérielle était pénible et il demanda au maire un petit emploi afin que les siens et lui soient à l'abri du besoin.

AMOUROUX Charles

Né le 24 décembre 1843 à Chalabre (Aude), mort le 24 mai 1885 à Paris ; ouvrier chapelier ; franc-maçon ; membre de l'Internationale ; élu membre de la Commune de Paris, déporté en Nouvelle-Calédonie

Après l'armistice, il retourna à Bruxelles (Belgique) où il représenta une maison de commerce anglaise jusqu'au 21 mars. De retour à Paris il fut aussitôt délégué par la Commune à Lyon (Rhône) où il devait « opérer la fédération des gardes nationales des deux villes » (Paris et Lyon). Arrivé le 23 mars à Lyon, il repartit pour Paris dès le 24, mais, le même soir, recevait une nouvelle mission. Arrivé à Lyon, il se séparait de Montcharmont, capitaine au 196e bataillon fédéré, et de Saint-Hilaire, membre du Comité de Vigilance et de Solidarité de la 9e (ou 15e ?) batterie d'artillerie de la Seine, après leur avoir confié une délégation pour agir à Saint-Étienne.

Sa participation à la Commune de Paris et son action en province **lui valurent d'être trois fois condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée** : Lyon, 2 septembre et 30 octobre 1871, **Riom (Puy-de-Dôme), 5 décembre 1871**, puis, le 22 mars 1872, par le 3e conseil de guerre de Versailles (Seine-et-Oise) aux travaux forcés à perpétuité. Sa peine fut commuée en dix ans de bannissement en juillet 1879. Gracié le 8 mai 1880, il fut rapatrié par la *Creuse*.

Il fut élu conseiller municipal dans le quartier de Charonne (XXe arr.) et réélu au 1er tour, le 4 mai 1884. Il le demeura jusqu'au 5 avril 1885, date à laquelle il fut élu député de la Loire. Amouroux siégea à l'extrême gauche de l'Assemblée et n'eut que le temps de voter pour une proposition de loi de Clovis Hugues* en faveur de l'amnistie. Il mourut peu après, phtisique, le 23 mai 1885, la même année que Jules Vallès, son camarade de la Commune.

Les Communards Stéphanois acquittés par la Cour d'Assises de Riom pas de rues à leur nom

ARNAUD [ARNAUD, dit Charles]

Fabricant de produits chimiques » à Saint-Étienne, ancien sergent de ligne, capitaine d'une compagnie de la Garde nationale. Il présida un temps le comité central du club de la rue de la Vierge, à Saint-Étienne (Loire), qui rassemblait les révolutionnaires de la ville plus ou moins inspirés par l'Internationale, et prit la direction de l'émeute qui entraîna la proclamation de la Commune, le 25 mars 1871.

Présent, le 24 mars, sur la place de l'Hôtel-de-Ville avec sa compagnie, il prétendit ne pas avoir participé à l'insurrection. Il fut acquitté par la cour d'assises de Riom, le 6 décembre 1871

COSTE Siméon, Louis

Né vers 1835 ; voyageur de commerce en métaux et quincaillerie ; Siméon Coste habitait depuis 1869 à Saint-Étienne. Il était, en 1870, président du Comité central du club de la rue de la Vierge et président du comité Sud-Est de Saint-Étienne. Il fit partie de la commission chargée de recueillir des souscriptions pour faire paraître *la Commune* en octobre 1870. Le 24 mars 1871, il ne quitta pas le club de la rue de la Vierge, en assurant la présidence et, le soir, il alla avec la délégation à l'Hôtel de Ville pour faire proclamer la Commune.

Devant la cour d'assises de Riom, il parut avec « la désinvolture dégagée et l'aplomb du commis-voyageur ». Il prétendit n'avoir joué aucun rôle et fut acquitté, le 5 décembre 1871.

DALLIER

Participant à la Commune de Saint-Étienne ?

Secrétaire adjoint du Comité central du Club de la rue de la Vierge

HUBERT François

Né vers 1825 ; habitant Saint-Étienne; ouvrier plâtrier.

Il était originaire des environs de Laval (Mayenne), d'où son surnom de Manceau.

Membre du comité de la rue de la Vierge et du comité du Sud-Ouest, de Saint-Étienne, président du comité de Beaubrun, il participa à la fondation du journal *La Commune* en octobre 1870

Le 23 mars 1871, il était à la réunion du Comité central, à la Rotonde, le 24 à celle de la rue de la Vierge qui le désigna pour aller demander la proclamation de la Commune à l'Hôtel de Ville.

Il fut acquitté par la cour d'assises de Riom le 5 décembre 1871

MÉJASSON Hubert

Né vers 1831 ; ouvrier armurier à Saint-Étienne après avoir été militaire.

Membre du Comité central du club de la rue de la Vierge et délégué, les 22 et 23 mars 1871, pour demander la proclamation de la Commune, il insista, le 24 mars, avec Durbize, Thibaudier et Meunier, pour l'établissement de la Commune. Le 25, le comité le désigna pour la surveillance du canton nord-est de la ville ; il fut acquitté cependant par la cour d'assises de Riom, le 5 décembre 1871.

MONTEL Balthazar

Né vers 1846 ; ancien militaire ; capitaine de la Garde nationale de Saint-Étienne en 1871 ; participant à la Commune de Saint-Étienne.

Membre de la délégation qui, le 25 mars 1871, devait aller à l'Hôtel de Ville de Saint-Étienne, il se mêla aux insurgés et par la suite s'occupa activement de les armer. Il sauva Gubian, substitut du procureur de la République, en l'arrachant à la foule. Il le conduisit dans le cabinet du maire et, le lendemain, demanda son acquittement au Comité insurrectionnel.

Il assista à plusieurs séances du Comité, et à la dernière, celle du lundi 27, présidée par Luzier. Ce même jour, il recevait les parlementaires de la troupe et consentait à mettre bas les armes. « Quand la troupe s'empara de l'Hôtel de Ville, le mardi 28 dans la matinée, lit-on sur l'acte d'accusation, elle n'y trouva plus qu'un petit nombre d'hommes dont plusieurs étaient ivres, un sous-officier et le capitaine Montel ».

Il fut acquitté par la cour d'assises de Riom, le 5 décembre 1871

OLAGNIER Antoine

Veloutier ; adhérent de l'AIT à Saint-Étienne ; participant à la Commune de Saint-Étienne ?

En mai 1870, il faisait partie de la section stéphanoise de l'Internationale

Olagnier Antoine est-il Olagnier dit Pomponne, sergent-major de la Garde nationale qui fut acquitté par la cour d'assises de Riom en décembre 1871 ?

MEUNIER Jean-Baptiste

Né vers 1817 à Saint-Étienne ; opposant au Second Empire.

Passementier, il tenait également café aux Rives, à Saint-Étienne

En 1871, Meunier était toujours militant actif et, le 24 mars, il fit partie des diverses délégations envoyées à l'Hôtel de Ville de Saint-Étienne pour demander la proclamation de la Commune.

Il fut acquitté le 5 décembre 1871.

VIGNAL Jean

Ouvrier passementier ; ancien cafetier à Saint-Étienne.

Après le 4 septembre 1870, il fut membre du Club de la rue de la Vierge et délégué au Comité central du canton Nord-Est. Le 25 mars 1871 il était parmi ceux qui accompagnèrent la délégation du comité central et il assista à des réunions du comité insurrectionnel qui siégeait à l'Hôtel de Ville.

Il fut acquitté par la Cour d'assises de Riom le 5 décembre 1871

BERTHON Michel

Marchand de farines à Saint-Étienne.

Michel Berthon était Commandant du 1er bataillon de la Garde nationale de Saint-Étienne, en 1871. Ce fut l'arrivée de ses troupes qui détermina l'envahissement de l'Hôtel de Ville de Saint-Étienne, le 25 mars 1871. Il assura la garde du bâtiment et resta mêlé au mouvement insurrectionnel. Le lundi 27, il fut nommé commandant supérieur de la Garde nationale.

Il fut cependant acquitté par la cour d'assises de Riom (Puy-de-Dôme). Il est vrai qu'au cours des débats devant la cour d'assises où il se présenta « vêtu à la dernière mode », il qualifia ceux qui envahirent l'Hôtel de Ville de « bandes d'aventuriers et de rôdeurs de nuit », et il déclara avoir fait semblant de marcher avec l'émeute

COURAGE

Capitaine de la Garde nationale à Saint-Étienne

Il conduisit sa compagnie à l'Hôtel de Ville, le dimanche matin 26 mars 1871, sur l'ordre du commandant Berthon, et, vers 5 heures, alla chercher 30.000 cartouches à la poudrière, pour les distribuer aux insurgés. Il fut cependant acquitté par la cour d'assises de Riom, le 5 décembre 1871

MARCONNET Pierre

Ancien zouave ; capitaine de la Garde nationale de Saint-Étienne (Loire), il occupa, avec sa compagnie, la place de l'Hôtel de Ville le 25 mars 1871 et fit partie de la délégation qui se rendit auprès du préfet. Il participa, mais non activement, aux délibérations de la Commune.

Il fut acquitté par la cour d'assises de Riom le 5 décembre 1871

Les Communards Stéphanois condamnés par la Cour d'Assises de Riom en décembre 1871

Pas encore de rues

CATON Joannès

Né le 28 octobre 1849 à Saint-Étienne (Loire) ; ouvrier veloutier à Saint-Étienne ; célibataire ; il était, vers la fin de l'Empire, plein d'enthousiasme pour une Révolution selon les principes de l'Internationale et jouissait d'un certain talent oratoire dans les clubs ; participant à la Commune de Saint-Étienne, déporté en Nouvelle-Calédonie.

En septembre 1870, il fut secrétaire du Comité de la rue de la Vierge (délégué du Comité Sud-Est) à Saint-Étienne (Loire), sorte de Comité central républicain d'esprit communaliste où les délégués des cantons assuraient la liaison avec les sections de base ; ce comité fut le foyer révolutionnaire qui assura la propagande de fin 1870 à mars 1871 et organisa « la prise » de l'Hôtel de Ville.

Le 24 mars 1871, Caton exhortait les délégués à la mairie et acclamait la Commune. Le 25, il participait à l'insurrection et fut secrétaire du Comité, chargé d'administrer provisoirement la ville. Le lendemain, il fut remplacé dans ces fonctions par Chastel. Réfugié en Suisse, il garda sa foi en la Révolution. Le 24 avril, il écrivait à sa tante : « Vienne le moment d'agir et vous me verrez revenir sur la brèche, plus fort, plus ardent, plus convaincu que jamais. »

Le 30 avril, à l'annonce de l'insurrection de Lyon, il voulut repasser la frontière, mais il fut arrêté à Bellegarde le 1er mai. Il avait sur lui des appels de l'Internationale et deux récépissés signés Sirdey à l'aide desquels il pouvait recevoir à Lyon des cartouches de chassepot chez deux dépositaires.

Il fut condamné, le 5 décembre 1871, par la cour d'assises de Riom, **à la déportation dans une enceinte fortifiée**.

Après le rejet de son pourvoi en révision, il fut emprisonné au château d'Oléron, puis transporté en Nouvelle-Calédonie par le *Calvados* sous le n° matricule 719. Arrivé à la presqu'île Ducos le 27 septembre 1873, il vit sa peine commuée en déportation simple le 30 janvier 1877, et fut transféré à l'Île des Pins le 15 avril suivant. Le 15 janvier 1879, il bénéficia de la remise du reste de sa peine. Ayant appris l'anglais, il décida de partir tenter sa chance en Australie comme journaliste. Mais faute sans doute de la réussite escomptée, il était définitivement de retour à Saint-Étienne le 17 avril 1880. En septembre 1881, il était à l'enterrement de Blanqui à Paris.

Durant sa déportation, il tint un journal au jour le jour, qui constitue un important témoignage sur la vie quotidienne des communards déportés en Nouvelle-Calédonie.

JOLIVALT Jean

Né le 1er avril 1834 à Sierck-les-Bains (Moselle) ; républicain de la Loire ; communard de Saint-Étienne. Pendant la guerre de 1870-1871, il fut chef d'escadron à l'état-major de Garibaldi, puis candidat du Comité Central républicain aux élections à l'Assemblée constituante du 8 février 1871. Il obtint, avec Cluseret et Durbize, de 7 941 à 8 699 voix (Thiers : 50 665).

Il fut à la tête de l'insurrection communaliste du 25 mars 1871, à Saint-Étienne. Après l'occupation de l'Hôtel de Ville, il fut nommé commandant de la place. C'est lui qui signa, par ordre du Comité de la Garde nationale, l'appel au peuple qui fut affiché sur les murs de Saint-Étienne, le 26 mars 1871, et qui annonça l'installation à la tête de la ville d'une commission composée de quatre membres par compagnie de la Garde nationale en attendant les élections fixées au 29

Il fut condamné par contumace, le 19 octobre 1871, par la cour d'assises de Riom, **à la déportation**. En octobre 1872, il était encore recherché. Il se réfugia, un temps du moins, en Italie.

FAURE Étienne dit Cou Tordu & Cou Tors

Né le 23 août 1837, mort le 1er février 1911 à Saint-Étienne (Loire) ; cordonnier et marchand ambulant ; anarchiste et membre de la Commune à Saint-Étienne (Loire).

Au début de 1871, Faure militait au Club de la rue de la Vierge, à Saint-Étienne, centre des révolutionnaires animés de l'esprit de l'Internationale. Le 24 mars, il faisait partie de la délégation qui se rendit à l'Hôtel de Ville, fit procéder à l'arrestation des autorités municipales et constitua le comité insurrectionnel. Faure reçut le poste de commissaire central de police municipale qu'il occupa pendant trois jours. À ce titre, il fit placarder une affiche appelant le peuple au calme en attendant l'élection d'une Commune. Il échappa aux autorités militaires qui réoccupèrent l'Hôtel de Ville et s'enfuit à Genève. **La cour d'assises de Riom le condamna par contumace, le 29 février 1872, à la déportation dans une enceinte fortifiée.**

En exil à Genève, il écrivit un poème *La Commune de Saint-Étienne* pour en célébrer le premier anniversaire.

En 1877, il était parmi les fondateurs de l'Association anarchiste de production des cordonniers à Genève. Le 8 mai 1879, sa peine fut commuée en celle de six ans de bannissement, et, le 13 mars 1880, il bénéficia de la remise du reste. Il avait repris son métier de cordonnier et il vendait les journaux révolutionnaires à son domicile, 82, rue Saint-Jacques, qui servait de rendez-vous et même de lieu de réunion aux éléments anarchistes de Saint-Étienne. Le 30 avril 1890, il protesta contre les arrestations et contre l'occupation de la Bourse du Travail par la force publique.

Devenu vieux, Étienne Faure, s'asseyait sur une chaise, place du Peuple, vendait du poil à gratter ou la

formule de l'eau sédative Raspail, et il lui arrivait de distribuer quelques couplets ou impromptus de sa composition : "Dansons la farandole, Vive le son ! vive le son ! Dansons la farandole, Vive le son du pognon !"

Quand il mourut à Saint-Étienne, le 1er février 1911, des militants et amis se cotisèrent pour acheter un cercueil à celui qui, durant une longue vie, s'en était allé « tout de bitors en faisant son droit chemin ».

SALICHON Jean

Né le 31 juillet 1830 à Saint-Didier-la-Seauve (Haute-Loire) ; demeurant à Saint-Étienne, 14, rue Perret ; ouvrier passementier.

Accusé d'être affilié à des sociétés secrètes, Salichon Jean prit effectivement part à l'insurrection de Saint-Étienne (24-28 mars 1871). Soupçonné d'avoir été un de ceux qui arrêtaient le préfet De l'Espée qui fut ensuite mis à mort, Salichon nia le fait et prétendit même avoir tenté de le défendre.

Il fut condamné, le 5 décembre 1871, par la cour d'assises de Riom, **à dix ans de détention et à la surveillance à vie**. En 1872, il était interné à Port-Louis (Morbihan). Il fut gracié le 12 décembre 1878.

DURBIZE Barthélémy

Né à Saint-Étienne le 19 janvier 1824 ; teneur de livres à Saint-Étienne ; mort à Genève le 3 (ou 8 ?) septembre 1875 ; participant à la Commune de Saint-Étienne.

Barthélémy Durbize fut un des fondateurs, avec Chastel, du journal *La Commune* (37 numéros, du 29 octobre 1870 au 23 mars 1871).

Il fut désigné comme candidat aux élections du 8 février 1871

Il s'était présenté avec un programme net : « Nous voulons la Commune comme base de l'organisation démocratique. Par la Commune, nous pourrions disposer de nous-mêmes, organiser l'instruction et même le crédit au travail. »

Le 21 mars, il présidait le Comité de la rue de la Vierge qui décidait d'adhérer au gouvernement révolutionnaire de Paris, et il fut délégué pour porter les décisions du club à la municipalité.

Il était membre du Comité révolutionnaire qui s'installa à l'Hôtel de Ville le 25 mars, et fut chargé plus spécialement des télégraphes

Poursuivi par contumace devant la cour d'assises de Riom, il fut condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée. Il s'était rendu à Paris et fut contrôleur des contributions indirectes et entreposeur des tabacs. Le 4e conseil de guerre le condamna par contumace, le 3 février 1874, à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Réfugié en Belgique puis en Suisse, il fut un des 54 « proscrits de la Commune » signataires de l'adresse *Au Citoyen Garibaldi*, quatre pages imprimées, Genève, 27 janvier 1875. Il mourut en septembre de cette même année. En 1872, il avait été signalé comme membre de l'Internationale.

CHASTEL Antoine

Né le 6 février 1840 à Saint-Étienne ; passementier ; adhérent de l'AIT ; participant à la Commune de Saint-Étienne.

Chastel était affilié à l'Internationale. Il assuma un temps les fonctions de secrétaire du Comité de la rue de la Vierge dont il fut l'âme avec Durbize. Il fut un des chefs de l'insurrection de mars 1871, et **la cour d'assises du Puy-de-Dôme le condamna le 5 décembre 1871** à la déportation dans une enceinte fortifiée. Il n'avait encouru auparavant aucune condamnation.

Chastel n'eut pas une attitude particulièrement courageuse au procès de Riom. Il reste pourtant une des figures les plus marquantes du mouvement communaliste stéphanois. Il fut tout d'abord détenu à Thouars (Deux Sèvres)

Transféré à Belle-Île le 17 mai 1878, il vit sa peine commuée, le 24 juillet 1879, en dix ans de bannissement. Libéré, il signa, le 14 juillet 1880, une adresse aux travailleurs, les remerciant de leurs manifestations électorales et les appelant à lutter pour la Commune et la Révolution sociale

ROUSSET Napoléon

Né en 1840, à Montaud, quartier de Saint-Étienne ; passementier ; participant à la Commune de Saint-Étienne ; militant socialiste.

Il fut au nombre de ceux qui retinrent prisonnières les autorités municipales de Saint-Étienne (Loire) dans la nuit du 24 au 25 mars 1871, et fut désigné par sa compagnie pour faire partie de la Commission administrative provisoire de la ville. Il était membre du Comité central du Club de la rue de la Vierge et un

des orateurs influents.

Par contumace, la cour d'assises de Riom le condamna, le 29 février 1872, à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Il prit la fuite le 27 mars 1871 et se réfugia en Suisse. Il formula un recours en grâce à Bâle le 6 septembre 1878. Il fut gracié le 8 mai 1879.

On le retrouve en 1879 au « Cercle du Prolétariat démocratique » de nuance radical-socialiste. Quelques années plus tard il adhéra à un groupe socialiste révolutionnaire puis rejoignit Dupin et Thibaudier au comité républicain socialiste.

MACHETTI Jean

Né en 1832 à Commandona (Italie) ; demeurant à Saint-Étienne (Loire) ; ouvrier plâtrier ; participant à la Commune de Saint-Étienne, déporté en Nouvelle-Calédonie.

En France depuis son enfance, il s'engagea dans les Chasseurs républicains de la Loire pendant la guerre contre la Prusse.

Le 25 mars 1871, il participa à la prise de l'Hôtel de Ville de Saint-Étienne et à la proclamation de la Commune. Accusé par un témoin d'avoir brandi un poignard, il nia.

La cour d'assises de Riom le condamna, le 5 décembre suivant, à la déportation dans une enceinte fortifiée. Il arriva à Nouméa le 4 mai 1873 par l'*Orne*.

lequel ne bénéficia de la remise du reste de sa peine que le 29 mai 1879 sous condition d'un arrêté d'expulsion. Il partit pour Sydney (Australie) le 19 septembre suivant.

Il mourut le 9 février 1889 à Constantine (Algérie).

TAMET Jean-Baptiste

Né le 21 novembre 1817 à Saint-Étienne ; y demeurant, rue de Champagne ; veloutier ; membre actif de l'Internationale ; déporté en Nouvelle-Calédonie.

Il fut à la tête de l'insurrection des 24-27 mars 1871 à Saint-Étienne, pour l'établissement de la Commission qui devait diriger la ville en attendant les élections fixées au 29.

Acclamé membre du Comité insurrectionnel, il fit aussitôt occuper la gare et le télégraphe de Châteaureux avec Jolival et resta à son poste jusqu'à la fin.

Il ne nia pas être adhérent de l'Internationale et **fut condamné, le 5 décembre 1871, par la cour d'assises de Riom, à la déportation dans une enceinte fortifiée.** Il arriva à Nouméa le 2 novembre 1872, matricule de déportation 125. Il bénéficia d'une commutation en dix ans de bannissement le 8 mai 1879, puis de la remise du reste le 27 novembre suivant. Il n'avait encouru auparavant aucune condamnation.

Par la suite, en 1884, il participa à l'organisation des manifestations de chômeurs avec les anarchistes et il fut alors condamné à un jour de prison par le tribunal civil de Saint-Étienne.

Tamet fut un des rares adhérents de l'Internationale demeurés fidèles, après la Commune, aux principes de l'association

BALIMON

Pour avoir participé à l'insurrection stéphanoise de mars 1871, Balimon **fut condamné, le 5 décembre 1871, par la cour d'assises de Riom, à dix ans de détention**

GIDROL Barthélemy

Né le 11 octobre 1832 à La Chapelle-d'Aurec (Haute-Loire) d'un père journaliste. Barthélemy Gidrol fut soldat dans l'infanterie de marine, puis ouvrier mineur à Saint-Étienne.

On lui reprocha d'avoir participé à la prise de l'Hôtel de Ville, le 25 mars 1871.

Soupçonné d'avoir participé au meurtre du préfet de l'Espée, **il fut condamné, le 5 décembre suivant, par la cour d'assises de Riom, à huit ans de détention.**

VOLOZAN Jean-Marie

Né le 29 janvier 1821 à Lyon (Rhône) ; ancien militaire ; veloutier (passementier spécialisé) ; membre actif de la section stéphanoise de l'Internationale.

« Il fréquentait les clubs » et sa femme, qui partageait ses opinions politiques, demanda, après le 18 mars 1871, des rideaux rouges à ses voisins pour en faire des drapeaux.

Le 25 mars, Jean-Marie Volozan prit une part très active au mouvement insurrectionnel de Saint-Étienne.

Lieutenant dans la Garde nationale, il commandait une compagnie et fut un des premiers à envahir l'Hôtel de

Ville. Il se constitua le gardien du préfet de l'Espée, mais ne put le soustraire à l'échauffourée au cours de laquelle le préfet fut mis à mort par les émeutiers.

Volozan, détenu préventivement à partir du 24 avril, **fut condamné, le 5 décembre 1871, par la cour d'assises du Puy-de-Dôme, à huit ans de détention.**

Volozan ne fut gracié que le 15 janvier 1879.

GIRARD Jean, dit le Frisé

Girard, dit le Frisé à cause de sa longue chevelure bouclée, était né le 10 février 1849 à Saint-Étienne où il habitait. Célibataire, il était maçon, mais ne travaillait pas et son casier judiciaire était chargé : quatre condamnations dont deux pour vol. Il aurait été employé depuis son enfance dans des maisons de tolérance. Il comparut devant la cour d'assises de Riom en novembre-décembre 1871 pour participation à l'insurrection stéphanoise de mars sans qu'il lui soit reproché d'action particulière. **Il fut condamné, le 5 décembre, à douze ans de travaux forcés**

ENTRESANGLES Jean-Baptiste

Né le 19 juillet 1835 à Valbenoîte (Loire) ; demeurant à Saint-Étienne ; ouvrier veloutier.

en 1871, il participa à l'insurrection stéphanoise de mars. Le 25, « il se précipita, l'un des premiers, à l'assaut du palais municipal » et, deux jours plus tard, il fut l'un des gardiens du Comité insurrectionnel qui siégeait à l'Hôtel de Ville. « En état d'ivresse, il s'est vanté publiquement d'avoir contribué au meurtre de M. de l'Espée [le préfet] ». **Il fut condamné, le 5 décembre 1871, par la cour d'assises de Riom, à trois ans de prison.**

FIALON Jean

Né le 4 août 1839 à Firminy ; demeurant à Saint-Étienne ; bennier.

Capitaine de la 5e compagnie du 2e bataillon de la Garde nationale, il fit battre le rappel de sa compagnie, le 25 mars 1871, et conduisit, place de l'Hôtel de Ville, la minorité qui avait répondu. Après un nouveau rappel, il fut parmi les premiers à occuper l'Hôtel de Ville.

La cour d'assises de Riom **le condamna pour ces faits, le 5 décembre 1871, à trois ans de prison**

LUZIER Jean-Louis

Né le 11 novembre 1831 à Saint-Étienne ; y demeurant ; armurier-graveur.

De 1851 à 1858, Luzier fit un congé au 39e régiment de ligne.

Ce passé lui valut d'être élu lieutenant au 6e bataillon de la Garde nationale de Saint-Étienne. C'est dans sa compagnie que le 25 mars 1871 fut arboré le premier drapeau rouge. À la tête de ses hommes, il s'élança à l'assaut de l'Hôtel de Ville. Il fut envoyé avec Scherrer à la poudrière de Rives et fit partie du détachement qui enleva 12 000 cartouches dans la nuit du 25 au 26 mars. Le 27, Luzier présida la dernière séance du Comité insurrectionnel, de 7 h à minuit.

Il « passait pour être affilié à l'Internationale ».

La cour d'assises du Puy-de-Dôme le condamna, le 5 décembre 1871, à trois ans de prison.

Luzier signa un recours en grâce le 26 janvier 1874 et exprima son repentir.

PONCEPT Jean-Pierre

Né le 1er mars 1824 à Essertines-en-Douzy (Loire) ; demeurant à Saint-Étienne (Loire) ; commissionnaire ; Capitaine de la 3e compagnie du 5e bataillon de la Garde nationale, il la conduisit à l'Hôtel de Ville de Saint-Étienne, le 25 mars 1871, à 11 heures du matin. Il fit partie de la délégation auprès du maire et du préfet pour faire proclamer la Commune et il fut l'un des premiers participants à l'organisation du Comité insurrectionnel. Il prit part à l'élection de Jolivalt comme commandant de place.

En raison de cette activité au service de la Commune insurrectionnelle de Saint-Étienne, **Poncept fut condamné, le 5 décembre 1871, par la cour d'assises de Riom, à trois ans de prison.**

SCHERRER François-Joseph

Né le 17 mai 1841 à Montevillert (Bas-Rhin) ; demeurant à Saint-Étienne ; ouvrier armurier ;

Ancien militaire, François-Joseph Scherrer était sergent à la 5e compagnie du 7e bataillon de la Garde nationale de Saint-Étienne et avait une grande influence sur ses hommes. Le 25 mars 1871, contre les

ordres de son lieutenant, il les entraîna sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Il fut, parmi d'autres, délégué auprès du maire pour qu'il proclame la Commune et prit plusieurs fois la parole. L'après-midi, il entraîna ses hommes à l'assaut et fit un drapeau rouge d'un drapeau tricolore dont il avait arraché le bleu et le blanc. Envoyé avec Luzier à la poudrière de Rives, il fit partie du détachement qui enleva 12 000 cartouches dans la nuit du 25 au 26 mars. Le 26, à l'Hôtel de Ville, il assura la garde du Comité insurrectionnel.

La cour d'assises du Puy-de-Dôme le condamna le 5 décembre 1871 à trois ans de prison

AULAGNIER Antoine

Né vers 1838 à Dumières (Haute-Loire) ; ouvrier veloutier à Saint-Étienne.

Pour avoir participé à l'insurrection stéphanoise de mars 1871, **Aulagnier fut condamné, le 5 décembre 1871, par la cour d'assises de Riom, à un an de prison**

BASSON Simon

Né vers 1828 ; ouvrier passementier à Saint-Étienne

Simon Basson était capitaine de la Garde nationale. Le 25 mars 1871, il fit battre le rappel comme on le lui avait ordonné, se mit à la tête de ses 32 hommes (effectif présent), assista à la fusillade sur la place de l'Hôtel de Ville, puis se retira chez lui et ne revint qu'après le meurtre du préfet de l'Espée. **La cour d'assises de Riom le condamna à un an de prison**

PONCETON Jean-Baptiste (ou PONCETTON Jean-Baptiste, ou PONSTON Jean-Baptiste)

Né vers 1825 à Saint-Étienne; ouvrier fondeur ; participant à la Commune de Saint-Étienne.

Ancien militaire décoré de la médaille d'Italie, lieutenant de la Garde nationale de Saint-Étienne, il participa à l'insurrection stéphanoise de mars 1871. **La cour d'assises de Riom le condamna, le 5 décembre suivant, à un an de prison.**

VILLEBELLE Guillaume (ou VILLETELLE ?)

Né vers 1830 (ou 1823 ?) à Valbenoîte (quartier de Saint-Étienne) ; ouvrier passementier ;

Ancien militaire, ouvrier passementier, lieutenant de la Garde nationale à Saint-Étienne, sous les ordres de Jean Fialon (et non Joseph) qu'il seconda activement lors de la tentative insurrectionnelle de mars 1871.

Il fut condamné par la cour d'assises de Riom à un an de prison.

AGIER Jacques

Né le 18 octobre 1852 à Saint-Étienne ; ouvrier menuisier de Saint-Étienne ; membre de l'Internationale ; **arrêté et déporté en Nouvelle-Calédonie.**

Jacques Agier avait fait son tour de France et il était dans le Var en 1870 lors de la déclaration de guerre. Trop jeune pour prendre du service dans l'armée régulière, il s'engagea dans le corps des Garibaldiens et tint garnison à Autun. Après l'armistice il revint à Saint-Étienne où il se trouvait depuis plusieurs semaines lorsqu'éclata l'insurrection de mars 1871 à laquelle il participa activement. Vêtu en garibaldien, il se mêla aux hommes armés qui se trouvaient, le 25, place de l'Hôtel-de-Ville. Il fut un des premiers à envahir l'immeuble municipal et c'est lui qui arbora le drapeau rouge aux fenêtres.

Après l'échec du mouvement, il se réfugia à Genève et fut assidu au restaurant de la Marmite sociale ainsi qu'aux réunions du Temple unique où n'étaient admis que les affiliés de l'Internationale.

Il quitta Genève pour aller travailler quelque temps à Aigle (Vaud).

Le 19 février 1872, il fut condamné par contumace à la déportation dans une enceinte fortifiée.

En janvier 1874, il vint à Paris et logea chez une dame Lafond, épouse d'un capitaine du 61^e bataillon fédéré qu'il avait connu en Suisse, avec lequel il était revenu et chez qui il travaillait. Mais, signalé par des agents français lors de son départ de Genève, Lafond fut arrêté le 26 mars et, le 30, ce fut le tour d'Agier.

Traduit devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme, Agier fut condamné, le 25 mai, à la déportation simple, commuée le 8 mai 1879 en dix ans de bannissement.

BERTRAND Maurice

Né le 6 décembre 1839 à Montaud (quartier de Saint-Étienne) ; participant au mouvement insurrectionnel de Saint-Étienne, en mars 1871

Fabricant d'huile à Saint-Étienne, **Maurice Bertrand fut condamné par contumace, le 29 décembre 1871, par la cour d'assises de Riom (Puy-de-Dôme), à la déportation dans une enceinte fortifiée**, pour participation au mouvement insurrectionnel de Saint-Étienne, en mars 1871, peine commuée en dix ans de bannissement. Réfugié à Genève, il dirigea un commerce de bois et charbons et demeura en Suisse après

l'amnistie.

CHAMPION

Né vers 1832 à Paris ; comptable à Saint-Étienne

Il est ainsi décrit : « marche un peu voûté et a trois blessures non apparentes reçues pendant qu'il servait dans un régiment de zouaves ». Capitaine de la 4e compagnie du 6e bataillon de la Garde nationale, il fit partie des onze délégués qui, le 24 mars 1871, retinrent prisonniers le maire de Saint-Étienne et plusieurs fonctionnaires municipaux à l'Hôtel de Ville. Le 13 décembre, il avait insisté, au cours d'une réunion publique, sur la nécessité d'instaurer la Commune. Il assista à plusieurs délibérations du comité insurrectionnel, notamment à celles du lundi 27, sous la présidence de Durbize, puis de Luzier.

Il était considéré par la police comme un homme d'action dangereux et résolu.

Il prit la fuite et, par contumace, fut condamné, le 29 décembre 1871, par la cour d'assises de Riom, à la déportation dans une enceinte fortifiée.

TERRASSE Jean-Marie

Né à Saint-Étienne vers 1827 ; veloutier ; membre de l'Association Internationale des Travailleurs ;

Jean-Marie Terrasse, qui habitait Saint-Étienne, participa à l'insurrection qui eut lieu dans cette ville du 24 au 28 mars 1871 : le 25 au soir, il fut chargé de la surveillance d'un des quatre cantons de la ville. Arrêté, il fut laissé en liberté provisoire et prit la fuite.

Il passait pour « exalté », « violent », et **fut condamné par contumace, le 29 décembre 1871, par la cour d'assises du Puy-de-Dôme à la déportation dans une enceinte fortifiée.**

Il fut gracié le 8 mai 1879.

BARALLON Étienne

Né vers 1843 ; ouvrier passementier ; militant de l'AIT.

Barallon habitait 18, rue Paillon, à Saint-Étienne . En mai 1870, il faisait partie des dirigeants de la section stéphanoise de l'Internationale. Il est également signalé comme membre de l'Alliance républicaine.

Pour participation à l'insurrection communaliste de mars 1871 à Saint-Étienne, **il fut condamné par contumace, le 29 décembre 1871, à la déportation dans une enceinte fortifiée (cour d'assises du Puy-de-Dôme), peine commuée en dix ans de bannissement.**

Autres Communards Stéphanois

pas de rues

SIRDEY Théodore

Né en 1838 à Langeac (Haute-Loire) ;

Il tint différents petits établissements à Lyon (Rhône), puis à Saint-Étienne, où il participa à l'insurrection des 24-28 mars 1871. Il réussit à fuir et se réfugia à Genève où il est dit exercer la profession de représentant de commerce. Il appartient à la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste constituée le 8 septembre 1871 sur l'initiative de proscrits français.

CASTILLON

Il participa à l'action du Comité central du Club de la rue de la Vierge,

MILLE

Boutonnier à Saint-Étienne. Membre du Comité central du Club de la rue de la Vierge

ROMEYER

Membre en 1871 du Comité central du Club de la rue de la Vierge

Les Communards d'ailleurs

LISSAGARAY Hippolyte, Prosper, Olivier

Né le 24 novembre 1838 à Auch (Gers), mort le 25 janvier 1901 à Paris (IXe arr.) ; célibataire. Ni membre, ni officier, ni fonctionnaire de la Commune, précise-t-il lui-même ; mais l'un des plus célèbres parmi ses défenseurs et ses historiens

Le 3e conseil de guerre avait condamné Lissagaray, par contumace, le 18 juin 1873, à la déportation dans une enceinte fortifiée — son dossier manque aux archives du ministère de la Guerre — et il figura seulement sur les dernières listes d'amnistiés, le 14 juillet 1880.

ALLEMANE Jean

Né le 25 août 1843 au village de Boucou, commune de Sauveterre (Haute-Garonne), mort le 6 juin 1935, 36, rue des Grosses-Eaux, à Herblay (Seine-et-Oise) ; typographe ; républicain sous l'Empire, communard déporté à la Nouvelle-Calédonie, il a donné son nom à une tendance du mouvement ouvrier français renaissant. Il s'adapta difficilement à l'unité socialiste et vécut assez pour survivre longtemps à sa rupture en 1920.

VAILLANT Édouard

Né le 29 janvier 1840 à Vierzon (Cher), mort le 18 décembre 1915 à Paris (XIIe arr.) ; ingénieur des Arts et Manufactures ; militant blanquiste de l'Association internationale des travailleurs et de la Commune de Paris ; en exil à Londres jusqu'en 1880. Dirigeant du Comité révolutionnaire central du Parti socialiste révolutionnaire puis du Parti socialiste de France. Conseiller municipal de Vierzon et du XXe arr. de Paris. Député socialiste SFIO.

PYAT Félix parfois surnommé Pontivy, parfois écrit Piat Félix

Né le 4 octobre 1810 à Vierzon (Cher), mort le 3 ou 4 août 1889 à Saint-Gratien (Seine-et-Oise) ; homme de lettres et homme politique ; commissaire de la République, puis député en 1848, il dut bientôt s'exiler. Après la chute de l'Empire élu député de la Seine. Membre de la Commune de Paris, il réussit à fuir au moment de la répression. Après l'amnistie, il poursuivit son action politique : il fut élu député des Bouches-du-Rhône le 25 mars 1888.

Par contumace, le 3e conseil de guerre le condamna, le 28 mars 1873, à la peine de mort.

CIPRIANI Amilcare

Né à Anzio (États pontificaux) le 18 octobre 1844 ; mort à Paris le 30 avril 1918. Aventurier garibaldien, anarchiste puis socialiste.

Installé en France en 1870, il se joignit au mouvement républicain. Pendant la guerre franco-prussienne, il fit évader Flourens de la prison de Mazas et se prit part aux combats contre les Prussiens. Il joua un rôle de premier plan au cours de la première période de la Commune, tant militaire que politique. Le 2 avril, après un échange de feu avec les Versaillais au cours duquel Flourens fut tué, Cipriani fut arrêté, conduit à Versailles et condamné à mort. Il échappa à l'exécution grâce à un contre-ordre de Thiers qui craignait des représailles contre les otages de la Commune. Emprisonné d'abord à Belle-Isle, puis à Cherbourg, il fut à nouveau condamné après la chute de la Commune, mais finalement déporté en Nouvelle-Calédonie en mai 1872. À Nouméa, où il resta pendant huit ans, il sympathisa avec Henri Rochefort et Louise Michel. Amnistié en 1880, il rentra en Europe où il milita au sein de la fédération italienne de l'ex-Première Internationale, passée à l'anarchisme. Il se lia à l'époque avec Benoît Malon*, malgré son évolution légalitaire.

POTTIER Eugène

Né et mort à Paris (4 octobre 1816-6 novembre 1887) : un monument dû à Arnold lui fut élevé au Père-Lachaise. Dessinateur sur étoffes, chansonnier révolutionnaire, membre de l'Internationale et de la Commune de Paris, auteur de *l'Internationale*.

Le 17 mai 1873, il fut condamné par contumace à la peine de mort par le 4e conseil de guerre. Pottier gagna les États-Unis au lendemain de sa condamnation, gagnant sa vie comme dessinateur ou comme professeur, tout en continuant son œuvre de militant et de poète

GAMBON Ferdinand

Né le 19 mars 1820 à Bourges (Cher), mort le 16 septembre 1887 à Cosne-sur-Loire (Nièvre) ; avocat, magistrat, juge suppléant au tribunal civil de Cosne-sur-Loire ; républicain, démocrate-socialiste ; représentant du peuple en 1848 siégeant à la Montagne, membre de la Commune de Paris, membre de l'Internationale durant son exil en Suisse, s'orientant vers un courant anarchisant.

Élu à la commission de la Justice, les 17 et 21 avril, il fut désigné le 23, avec Charles Beslay, pour visiter les prisons et nommé, le 24, procureur de la Commune, poste qu'il refusa, comme en 1848, parce que son expérience de magistrat et celle de l'enfermement pendant dix ans l'avaient convaincu du caractère nocif de la prison et de la barbarie de toute justice, idées qui le conduisaient insensiblement vers l'anarchisme auquel il se rallia plus tard

LONGUET Charles, Félix, César

Né à Caen (Calvados) le 14 février 1839, mort à Paris le 5 août 1903 ; marié à une des filles de Karl Marx (Jenny) ; père de quatre enfants : trois fils — voir Edgar Longuet et Jean Longuet — et une fille ; journaliste et professeur ; membre de l'Internationale ; élu de la Commune de Paris ; franc-maçon ; militant socialiste indépendant.

Par contumace, le 10e conseil de guerre condamna Longuet, le 23 novembre 1872, à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Réfugié à Londres, il fut aussitôt invité à faire partie du Conseil général de l'Internationale

VARLIN Eugène

Né le 5 octobre 1839 au hameau de Voisins, commune de Claye-Souilly (Seine-et-Marne), fusillé à Paris le 28 mai 1871, rue des Rosiers ; célibataire ; ouvrier relieur ; militant socialiste ; syndicaliste ; coopérateur ; un des dirigeants de l'Internationale en France ; élu membre de la Commune de Paris

<https://maitron.fr/>

merci au Maitron